DANGER AU MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Elles touchent chaque année PLUS D'UN MILLIER DE FOYERS.
CE GAZ MORTEL, INODORE ET INVISIBLE provient du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'une installation à combustion.

Pour éviter les intoxications :

- aérez votre logement tous les jours
- n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération),
- respectez le mode d'emploi des appareils à combustion,
- évitez d'utiliser un chauffage d'appoint.

En cas de soupçon d'intoxication (maux de tête, nausées, malaises, vomissements) :

- aérez immédiatement,
- arrêtez les appareils à combustion,
- évacuez votre logement,
- appelez les secours, 112 (numéro unique d'urgence européen), 18 (sapeurs-pompiers) ou 15 (samu).

N°Azur 0 810 78 79 80
PRIX APPEL LOCAL

w w w . d o m a n y s . f r

Domanys Yonne habitation
un habitat à vivre